N°32- septembre 2011

LE RELAIS

L'information de tous les habitants de Fegersheim - Ohnheim

Du nouveau à la petite enfance (P.6)

Travaux : les accès aux écoles sécurisés (P.7)

Les associations font leur rentrée (P.16)

Fegersheim décroche une 3ème fleur

Le jury des villes et villages fleuris a décerné à la commune la 3ème fleur. Une distinction qui récompense les efforts menés en faveur de l'environnement.

Accueil des oiseaux

La commune installera prochainement plusieurs dizaines de nichoirs en faveur de la préservation des oiseaux. (P.10)

SOMMAIRE

P2. Bloc-Notes
Infos pratiques

P3. Edito

P4-5. Actualités
Le cartable sain
Les risques majeurs
Site Internet communal

P6. Petite Enfance
Bienvenue à Estelle Issenlor

P7. Travaux
Sécuriser l'accès aux écoles
Auberge «Au Soleil d'Or»

P8-11. Environnement
3ème fleur !
Le Bio'tager
Accueil des oiseaux

P12. Jeunesse
L'Animation Jeunes
Le centre aéré pour les plus jeunes

P13. Événement
SIG / Francfort

P14-15. Vie culturelle
La bibliothèque municipale
L'école de musique

P16-17. Vie associative
Du nouveau au Karaté club
Marche Nordique
Actus de l'UNC
La rentrée de l'AFF

P18. Tribune
Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

P19. En images
Retours en images...

P20-21. Zoom sur
Jean-Marie ARRUS
Les 25 ans du Baeckeoffe
«So dandy»
Journée du patrimoine

P22-23. État-Civil

P24. Agenda

La municipalité à votre écoute

Permanences du maire et des adjoints. Samedi de 10h à 12h. En mairie.

Samedi, 17 septembre 2011
Mme Christine LATOURNERIE
Adjointe scolaire – périscolaire – jeunesse

Samedi, 24 septembre 2011
M. Adrien GASSER
Adjoint vie associative – sport

Samedi, 1er octobre 2011
Mme Christine KOCHER
Adjointe animation – culture

Samedi, 8 octobre 2011
M. Jean-Michel VALENTIN
Adjoint travaux – voirie - circulation
propreté – patrimoine – sécurité – transports

Samedi, 15 octobre 2011
Mme Sylvie REEB
Adjointe développement durable
environnement – cadre de vie – urbanisme

Samedi, 22 octobre 2011
M. Adrien GASSER
Adjoint vie associative – sport

Samedi, 29 octobre 2011
M. Jean-Paul MEYER
Adjoint social – solidarité – petite enfance
personnes âgées – logement – aide à l'emploi

Samedi, 5 novembre 2011
M. René LACOGNE
Maire

La mairie à votre service

Lundi de 8h15 à 12h & 14h à 17h
Mardi de 8h15 à 12h & 14h à 19h
Mercredi de 8h15 à 12h & 14h à 17h
Jeudi de 8h15 à 12h & 14h à 19h
Vendredi de 8h15 à 12h
Samedi de 10h à 12h

Tel 03 88 59 04 59 /
Courriel : mairie@fegersheim.fr

PASSEPORTS BIOMETRIQUES

La commune est équipée d'une station biométrique permettant l'établissement des passeports.

Ce service est ouvert aux administrés uniquement aux horaires suivants :

De 8h15 à 12h et de 14h à 17h du lundi au jeudi, et de 8h15 à 12h le vendredi.
Attention, le délai d'obtention pour les cartes d'identité et les passeports est de 6 semaines : pensez à prendre vos précautions.

«LE RELAIS»
Directeur de la publication : René LACOGNE
Comité de rédaction :
Martial BELLON, Georges DELORME,
Christine KOCHER, René LACOGNE,
Valérie RUFFENACH.

Rédaction, mise en page : Yann ADNOT
Impression : Imprimerie VALBLOR
6 rue Louis Ampère
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Dépôt légal septembre 2011
Mairie de Fegersheim
50 rue de Lyon, 67640 FEGERSHEIM
03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr

LE RELAIS est imprimé sur du papier recyclé

Chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

Nous apprécions tous notre cadre de vie et c'est un des grands attraits de notre commune, hiver comme été.

Ceci vient encore de nous être confirmé, par les participants aux « 3èmes Foulées » dont le succès s'est une nouvelle fois confirmé il y a quelques jours, qui trouvent les parcours toujours aussi agréables, leur faisant longer nos cours d'eau ou découvrir nos bois, nos champs et nos prés .

La commune de Fegersheim – Ohnheim vient d'être distinguée à l'issue du concours régional des villes et villages fleuris et s'est vue décerner une troisième fleur. Les membres du jury très enthousiastes lors de leur visite ont estimé que les aménagements floraux et paysagers avaient retenu leur attention par leur qualité et leur diversité. Les efforts entrepris pour fleurir et embellir la commune, ainsi que notre implication dans la démarche de développement durable ont été particulièrement appréciés.
Nous pouvons tous en tirer une légitime fierté et l'équipe de nos jardiniers y trouver une juste reconnaissance de leur travail.

« Les efforts entrepris pour fleurir et embellir la commune, ainsi que notre implication dans la démarche de développement durable ont été particulièrement appréciés »

Hélas, à côté de cela, il est regrettable de devoir déplorer tout au long de l'année, bon nombre de dégradations, de nuisances diverses ou de manifestations bruyantes. Comme nous avons pu le vérifier trop souvent ils sont le fait de groupes de jeunes qui ne savent comment s'occuper et qui, hélas, débutent leurs soirées par de fortes consommation d'alcool. Il n'est nullement question de les chasser, mais que leur comportement reste raisonnable.

Que de détritus trouvés au petit matin au boulodrome, à la chapelle Saint Ulrich, sur les berges de l'Ill ou encore derrière l'église d'Ohnheim, que de rodéos de scooters en pleine nuit qui réveillent tout un quartier.

L'atteinte au bien public n'est pas acceptable et nous avons porté plainte à chaque fois, en espérant que l'enquête puisse déterminer les fautifs et que la structure judiciaire y donne suite.

Chers concitoyens, je fais appel à votre sens civique et citoyen pour signaler toute nuisance, toute dégradation, de jour comme de nuit, à la gendarmerie locale qui comme notre police municipale est à votre disposition. Il leur est plus facile d'élucider les faits s'ils sont prévenus lorsque ces derniers surviennent.

Je compte aussi sur la sagesse des parents pour qu'ils rappellent à leurs enfants, si besoin est, les règles élémentaires de vie en collectivité.

L'été se termine, les élèves ont repris le chemin de l'école et d'agréables manifestations nous attendent dans les semaines à venir.

J'espère que vous aurez pu être des nôtres pour fêter dans la joie le 20e anniversaire de notre jumelage avec la commune de Cressier et que vous viendrez souffler, comme il se doit, les 25 bougies de notre traditionnelle soirée Baeckeofe.

Je vous souhaite une très agréable rentrée à tous.

Bien chaleureusement.
René LACOGNE – Votre Maire

Brèves...

Retraite complémentaire

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple. Contacter un conseiller au 0 820 200 189 (0.09€/min à partir d'un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h.
En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

Vaccination gratuite

La commune organise des séances de vaccination gratuites (DTP, DTP Coq., Polio, tétanos adulte) les mardis 20/09, 18/10 et 15/11 de 11h30 à 12h15 (en mairie). Merci de vous munir de votre carnet de santé.

Reprise des ateliers informatiques

Les ateliers d'initiation à l'informatique, à destination des aînés, reprendront courant octobre. Ils vous permettront gratuitement de vous familiariser avec les outils bureautiques, les courriels ou encore les recherches Internet. Informations et inscription en mairie.
Tel. 03 88 59 04 59.

Préférez un cartable sain !

En cette période de rentrée scolaire, zoom sur le travail réalisé par le conseil Général de Gironde et dédié au «cartable sain». Un document d'information qui vous permettra de vous donner des repères pour bien acheter et préserver la santé de vos enfants.

www.moncartablesain.fr

Ce site ressource a pour objectif d'informer et d'aider à l'achat d'un «cartable sain et durable». Il est destiné à ceux qui réalisent des achats ou qui les prescrivent : parents d'élèves, enseignants et personnels en charge de structures d'accueil.

En résumé, le cartable sain est une opportunité de sensibiliser sur l'importance de l'acte d'achat public et privé, de ses impacts sur la santé, l'environnement, la prévention de déchets, et même la lutte contre le changement climatique …

Parce que la santé dépend de la qualité de l'air intérieur

« Les études menées sur la pollution de l'air dans les écoles montrent que la concentration des polluants est généralement plus importante dans les classes qu'à l'extérieur », écrit l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur. Or, une mauvaise qualité de l'air intérieur peut influencer la santé des occupants, enfants comme personnel (maux de tête, irritation des voies respiratoires, des yeux, de la peau…), et se traduire dans les comportements (inattention, somnolence, hyperactivité…). En cause, des facteurs croisés, dont le matériel utilisé pour les activités qui se déroulent dans les classes. En cela, le choix des fournitures scolaires peut participer à la prise de conscience de l'impact des activités sur la qualité de l'air intérieur, en classe mais aussi à la maison...

S'informer et acquérir les bons réflexes pour bien choisir et bien acheter

S'interroger sur ses choix d'achats, c'est prendre conscience de sa responsabilité d'acheteur et de son pouvoir de choix ! Il faut donc définir ses critères d'achat, et dans l'offre commerciale existante, repérer les signes, les logos, les arguments, qui ont une légitimité environnementale ou sociale et qui garantissent l'effet recherché.

C'est l'objectif de ce travail sur le cartable sain et durable. A travers « l'entrée » des fournitures scolaires, produits de consommation courante, il s'agit de découvrir ce qu'est un éco-produit et les signes à repérer pour faire un achat plus « responsable », plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Pour aller plus loin :
www.moncartablesain.fr

Ou encore :
ecocitoyen.ademe.fr
air-interieur.org
lesecomatismes.com
mescourspourlaplanete.com

Recenser les risques majeurs

Le décret du 11 octobre 1990 introduit le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) dont la responsabilité revient au maire : « le maire établit un document d'information qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de sa commune, notamment celles de ces mesures qu'il a prises en vertu de ses pouvoirs de police ».

En complément, les communes doivent mettre en place un Plan de Prévention des Risques approuvé (risque naturel) ou compris dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (risque technologique) et mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Le DICRIM permet à la population de connaître les risques identifiés sur la commune ainsi que de savoir les consignes à respecter en cas de danger imminent. En effet, il informe la population sur les moyens mis en œuvre pour alerter, que faire en cas de crise... Il est consultable par toute la population sur le site de la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde permet aux membres de la cellule de crise de connaître les démarches en cas de danger. La cellule de crise est un organe de réflexion et de proposition interdisciplinaire capable de réagir immédiatement en cas d'événements graves ou de risques majeurs afin de permettre au maire de prendre les dispositions les mieux adaptées. Elle constitue alors un Poste de Commandement (PC). Elle doit conseiller et proposer au maire les actions concrètes visant à limiter les effets du sinistre, à mettre en sécurité et à protéger les populations.

Le P.C.S. est surtout un outil d'aide (mémento) pour les membres de la cellule afin de ne pas oublier certaines règles de sécurité pour la population et de ne pas chercher ce qu'il faut faire pendant la crise. Le P.C.S. peut être consulté par la population à sa demande mais certains éléments ne sont pas diffusables, comme notamment les informations personnelles contenues dans l'annuaire de crise, les personnes vulnérables...

Du nouveau sur la toile

Le site Internet de la commune a profité de l'été pour vous proposer quelques nouveautés ! Découvertes et rappels !

Ouvert depuis septembre 2009 sous sa forme actuelle, le site Internet communal reçoit chaque mois près de 2500 visiteurs. Vous pouvez bien sûr y suivre toutes les actualités communales, revenir en photos sur les grands événements, télécharger le bulletin d'informations, le menu de la cantine ou encore les décisions du Conseil Municipal, mais dorénavant, vous pouvez aussi réaliser certaines démarches totalement en ligne !

S'inscrire sur les listes électorales depuis chez soi

Le site de la commune se veut collaboratif et interactif. Ainsi, dès sa conception, les outils d'échanges et de services ont été pensés pour offrir un service optimum aux usagers.

Dans ce cadre, il est rappelé qu'un module de covoiturage y est à votre disposition, ainsi que l'accès à des téléservices et téléformulaires. Depuis quelques mois, vous avez en effet la possiblité de vous faire inscrire sur les listes électorales ou encore de procéder à votre recensement obligatoire (lors de vos 16 ans), et tout cela en ligne, à partir de chez vous. Pour ce faire, la commune s'est inscrite dans une démarche novatrice menée avec servicepublic.fr. Le concept est simple : l'inscription au site servicepublic.fr vous donne accès à un espace sécurisé de stockage, permettant ainsi de conserver en ligne vos pièces justificatives. Une démarche sécurisée qui va tendre à se développer dans les mois à venir.

Il est également rappelé que le site de la commune vous donne un accès direct à toutes les informations pratiques et utiles sur vos démarches administratives (rubrique Ma mairie > Mes démarches).

Plus pratique le mobile !

Tablettes, smartphone,... L'accès au web n'impose plus nécessairement un ordinateur. Depuis plusieurs semaines, le site www.fegersheim.fr est désormais accessible depuis les périphériques mobiles. Une évolution technique lourde qui vous permettra d'accéder, à toute heure, et de n'importe où, aux actualités et informations pratiques de la commune !

La commune sur Facebook :)

La commune dispose, depuis peu, de sa page Facebook, développant ainsi un canal de communication devenu incontournable. Les réseaux sociaux offrent la possibilité de donner une information réactive et permettent des échanges quasi instantanés avec les internautes. Ce sont les habitants et les associations qui font vivre un village, et grâce aux réseaux sociaux, toutes les idées, les photos, les annonces de manifestations,.. se croisent et bénéficient d'un rayonnement plus conséquent, tout en touchant très souvent un public plus ciblé. Alors venez découvrir la page Facebook de la commune et y échanger vos impressions et actualités !

www.fegersheim.fr

- Accès à un compte citoyen vous permettant de bénéficier de services personnalisés
- Accès au guide des démarches administratives
- Accès aux téléservices de demande d'acte d'état civil, demande d'inscription sur les listes électorales, ou encore du recensement citoyen
- Module de covoiturage
- Blog des adjoints municipaux
- Agenda des manifestations et Flux RSS
- Accès à la page Facebook
- Accès aux décisions municipales
- Accès au Relais
- Accès au menu de la cantine
- Accès aux divers formulaires d'inscription (école de musique, ...)
- Annuaire associatif
- Accès au catalogue de la bibliothèque
- Galerie photos et vidéos
- Consultation du Canal Sud
- Plan communal interactif
- Lettre d'informations
- Numéros utiles,...

Brèves...

Le Stammtisch a fait sa rentrée

Après une courte pause estivale, le Stammtisch nous revient ! La rencontre du mois de septembre, animée par M. Etienne Barthelmé, et consacrée au thème «Bombercrash in Alsace» a en effet lancé cette nouvelle saison ! Rendez-vous le mercredi 5 octobre prochain, au Caveau «Au Soleil d'Or», pour un second Stammtisch présenté par M. Bertrand RIETSCH, membre de la société d'histoire des 4 cantons. Il abordera le thème de l'histoire sur les bistrots et estaminets de Fegersheim-Ohnheim.

Des études sur la qualité de l'air intérieur

Dans le cadre de sa politique en faveur de la qualité de l'air intérieur, la commune a signé une convention avec l'ASPA, afin d'analyser la qualité de l'air de certains lieux publics.

La municipalité envisage à titre préventif (principe de précaution) une campagne de mesures sur la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des écoles et des lieux d'accueil de la petite enfance et des seniors. Ces bâtiments ont été identifiés comme prioritaires car ils accueillent des publics nombreux et fragiles (enfants, personnes âgées). La priorité a également été donnée aux bâtiments dont la présence journalière des usagers est conséquente.

Du nouveau à la «Petite enfance»

Estelle Issenlor prend la responsabilité du secteur petite enfance. Elle prend ainsi la suite de Valérie Neunlist, partie en retraite

Activités ludiques à la crèche (photo d'archives)

Faire accueillir son enfant en crèche

Multi-Accueil «La Marelle»
La Marelle dispose de 17 places en crèche (contrats annuels), et 3 en halte garderie, pour les besoins occasionnels. Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans.
creche.fegersheim@wanadoo.fr
Tel. 03 88 64 02 92.

Micro-crèche «Le Toboggan»
La micro-crèche offre la possibilité de petits contrats, sur des créneaux de 5h/hebdomadaires minimum. 10 enfants peuvent y être accueillis simultanément. Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans.
Tel. 03 90 29 25 81

Relais d'Assistants Maternels
Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) est un lieu privilégié de socialisation des enfants par des activités d'éveil, des rencontres avec d'autres enfants ou encore avec les résidents de la maison de retraite. Le RAM propose aussi toute une panoplie de services et conseils aux parents, aux assistants maternels et aux personnes désirant accueillir des enfants à domicile...
Tel. 07 77 86 91 70

Bienvenue à Mme Estelle Issenlor qui a pris ses fonctions, fin août, en tant que responsable petite enfance. Elle prend ainsi en charge la crèche «La Marelle», la micro-crèche «Le Toboggan», et coordonne l'action du Relais d'Assistants Maternels (RAM).

Pour faire suite au départ en retraite de Mme Valérie Neunlist la commune a lancé, il y a quelques mois, un appel à candidatures. C'était une occasion de restructurer le secteur « Petite Enfance» en recrutant une personne en charge de superviser l'ensemble des structures et de mener ainsi une politique plus globale en faveur de l'accueil des enfants.

« Je souhaitais retrouver de la proximité et du contact avec les enfants et les parents»

« J'ai débuté mon parcours en tant qu'infirmière. Je travaillais auprès de personnes âgées malades, dans les hôpitaux de Strasbourg. Ensuite, j'ai fait une école de puériculture et me suis dirigée vers un public plus jeune. J'ai d'abord commencé à travailler avec les enfants et ados malades, pendant quelques mois, avant de m'occuper de nourrissons. Au delà de l'aspect soin et traitement, c'est l'accompagnement des parents et des familles qui m'a beaucoup intéressée. Ensuite, j'ai intégré une maternité, dans une unité «kangourou» qui s'occupe de nouveaux nés prématurés. Là encore, le côté accompagnement des nouveaux parents, lié à l'accueil et aux soins des bébés, m'a passionnée» nous explique Estelle Issenlor.

« Puis j'ai évolué dans mon parcours professionnel, en devenant en 2004, cadre de santé formatrice. Il s'agit d'actions pédagogiques et de management d'équipe. J'ai ainsi formé des infirmières qui souhaitaient se spécialiser en puériculture et des auxiliaires de puériculture. Mais le contact avec les enfants et les parents me manquaient, et depuis longtemps, je me disais que je souhaitais travailler en crèche. C'est ainsi que je suis arrivée à Fegersheim ! »

« Après 7 années passées à enseigner, je souhaitais mettre la théorie en pratique en l'appliquant sur le terrain, et retourner auprès des enfants. Je suis donc très heureuse de ce nouveau poste !» précise Estelle, tout sourire.

Faire un état des lieux puis travailler sur les projets pédagogiques

« Mon arrivée est trop récente pour présenter des axes d'actions. Dans un premier temps, je souhaite connaître les équipes et faire un état des lieux général. 7 agents travaillent à la crèche, 5 à la micro-crèche et 1 personne au RAM. Ces structures sont complémentaires et ont des fonctionnements distincts, au niveau administratif notamment. La première chose à faire est donc de prendre connaissance de l'existant avant de pouvoir travailler sur un projet éducatif.
Le projet éducatif est un document global qui sera réalisé avec les équipes en place, en partenariat avec la PMI (Protection maternelle et infantile) et la CAF (Caisses d'Allocations Familiales). Il a pour objectif de définir le fonctionnement des structures et les objectifs à 3 ans. Nous allons travailler sur un document traitant de la petite enfance à Fegersheim dans son ensemble, avec des déclinaisons par structure et par spécificité. Ceci se traduira par des projets pédagogiques relatifs aux différents thèmes (alimentation, éveil,...) » explique la nouvelle responsable.

Développer l'autonomie de l'enfant

« Ce que je peux d'ores et déjà préciser, c'est que je souhaite fortement travailler sur le respect du rythme de l'enfant. Nous allons tendre un maximum vers le respect individuel pour amener le mieux possible les petits vers l'autonomie et l'indépendance. Je souhaite également que les structures d'accueil petite enfance soient des lieux ouverts et accueillants permettant les rencontres, les échanges et l'émergence de pistes de réponses aux besoins des enfants, des parents et des professionnels. Et aussi que ces lieux d'accueil soient remplis de vie, de rires, de découvertes et d'émerveillement pour chacun de nous » nous livre Estelle.

Sécuriser l'accès aux écoles

La rue de l'école fait peau neuve et sécurise les accès aux écoles élémentaire et maternelle.

Travaux rue de l'école (fin août)

A l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux de réaménagement de la rue de l'école devraient être terminés. Ces travaux de sécurisation des accès, visant notamment à donner la priorité aux piétons par l'installation de zones de rencontre, auront duré 2 mois.

« Nous avons souhaité un pavage pour matérialiser l'accès aux écoles. Il est important de sécuriser l'entrée et la sortie des écoliers, mais pour cela, les parents doivent aussi jouer le jeu en se garant sur le parking de l'Auberge Au Soleil d'Or et en faisant l'effort de marcher 200 mètres» explique Jean-Michel Valentin, adjoint au maire en charge des travaux. «L'enrobé de la route a été refait, tout comme les trottoirs en pavés ou encore l'éclairage public. Des zones de rencontres donnant la priorité aux piétons ont été mises en place, et des espaces de verdure installés. Les travaux se sont déroulés pendant la période estivale pour ne pas gêner l'accès aux écoles ».
En parallèle, le chantier de réhabilitation de l'école maternelle avance bon train. « Les enfants ont pris possession du nouveau bâtiment en juin dernier, comme prévu. Il reste quelques petites finitions qui devraient être terminées très bientôt. Les ouvriers travaillent maintenant sur la réhabilitation de l'ancien bâtiment dont nous n'avons finalement conservé que les murs extérieurs et la charpente. Ils travaillent actuellement sur le cloisonnement, l'isolation extérieure, la pose du chauffage au sol et sur les espaces extérieurs. Le tout devrait être livré pour le mois de novembre, conformément au calendrier prévisionnel» explique Thierry Toussaint, directeur du technique et de l'urbanisme.

Pose du chauffage au sol

Une des nouvelles salles de classe de l'école maternelle de Fegersheim

Les travaux du château d'eau avancent

La réfection du château d'eau est en cours. Pour l'heure, il s'agit de travaux intérieurs. La mise en peinture débutera dans les semaines à venir.

Des brises soleil

Des lames brise soleil ont été installées sur les fenêtres de l'école élémentaire d'Ohnheim. Ces lames orientables permettent de réduire la chaleur dans les salles de classe, les façades vitrées étant positionnées plein sud.

Fais dodo...

Travaux également à l'école maternelle d'Ohnheim avec l'aménagement d'un dortoir et d'un coin lecture. Des cloisons ont été posées, les sols, plafonds et peinture refaits. Ces travaux répondent à des soucis de sécurité des écoliers.

Espace de jeu

L'espace à proximité de la micro-crèche va très prochainement être aménagé. Dans un premier temps, des jeux pour les enfants seront mis en place, puis des plantations sont prévues pour octobre.

3 fleurs pour la commune !

Suite au passage du jury des «Villes et villages fleuris», la commune reçoit la 3ème fleur.

En chiffres

15 000 plantes par année : 7 000 plantes en été (entre 60 et 70 espèces) et 8 000 plantes en hiver + 5 500 bulbes. Toutes issues de cultures locales.

32 massifs / 70 bacs à fleurs
145 jardinières / 121 suspensions

Plus de 52 terrains, soit plus de 12 ha à tondre et entretenir.

Quantité annuelle de déchet vert : 100 tonnes (gazon, branches, plantes,...) évacuées au centre de compostage

Le travail des jardiniers communaux est récompensé par la 3ème fleur, la distinction la plus élevée que peut décerner un jury régional, la quatrième fleur étant réservée à un jury national. La commune de Fegersheim, qui a fait très bonne impression lors du passage du jury le matin même, est l'une des trois seules communes d'Alsace à avoir obtenu les félicitations cette année.

Dépasser le fleurissement

«Il ne s'agit pas seulement de développer le fleurissement ; le jury a des critères plus larges qui tiennent aussi bien compte de la qualité et de la quantité des végétaux plantés, mais aussi de l'aspect gestion et développement durable ou encore promotion des espaces verts. La commune a travaillé sur ces trois axes ces deux dernières années, ce qui nous a permis d'obtenir cette 3ème fleur » nous explique Sébastien Riff, responsable des espaces verts.

Améliorer le patrimoine paysager et végétal

La commune de Fegersheim s'étend sur plus de 6 km², comportant des quartiers anciens, des zones dites résidentielles, des nouveaux lotissements, des parties boisées, et plusieurs espaces verts.

Tout au long de l'année, et à travers 2 fleurissements par an, la totalité des quartiers et lieux de vie sont valorisés en permanence: autour des 4 écoles, autour de la crèche et de la micro-crèche, des 2 cimetières, autour de la bibliothèque, de la maison de retraite ou encore du Centre Sportif et Culturel. Des îlots végétaux au sein des nouveaux quartiers ont également été mis en place.

Plus de 15 000 plantes sont utilisées chaque année, issues de cultures locales.

Valoriser les espaces

La commune mène une politique forte de valorisation des parcs et espaces verts publics.
- Rénovation du parc rue de l'Ill (2010)
- Rénovation du parc rue des Tulipes (2010)
- Rénovation du parc rue Gauguin (2010)

- Mise en place de prairies fleuries rue de la Chapelle, rue du Général de Gaulle, à proximité de la maison de retraite et rue du Bosquet (1,8 hectare divisé en 4 sites / 2 avec des espèces indigènes)

- Projet de rénovation du parc de la micro-crèche (2011) et du parc rue du Bosquet (2012)

Respecter l'environnement

La commune de Fegersheim mène une politique forte en faveur du respect de l'environnement et de la préservation de la biodiversité locale. Citons par exemple : la mise en place d'un plan de gestion différenciée, les actions en faveur de la préservation des ressources en eau, la réduction des produits chimiques, les actions diverses pour la propreté du village ou encore les efforts de valorisation du patrimoine bâti et du cadre de vie.

Préserver nos ressources en eau

Ces dernières années, les services techniques ont fait évoluer leurs techniques d'entretien, en prenant notamment en compte la préservation des ressources en eau. Cela se traduit, par exemple, par le développement du paillage sur les massifs, la création d'espaces verts avec des choix «intelligents» de végétaux (ex : Parc rue des Tulipes) ou encore la mise en place de massifs de plantes vivaces, nettement moins consommatrices d'eau.
A noter également la mise en place de nouvelles vasques avec réserve d'eau, pour les suspensions et jardinières, permettant de diminuer les arrosages (passage de 3 arrosages en moyenne par semaine, à 2.5 arrosages depuis 2010).

Découvrez le dossier de présentation «fleurissement», en libre consultation sur le site www.fegersheim.fr

Silence, ça pousse !

Depuis début juillet, le «biotager» de l'animation jeunes invite les enfants et ados à venir jardiner. Et ça pousse déjà fort !

Le petit espace de verdure situé à côté de l'animation jeunes (rue de l'école) a pris des couleurs ces dernières semaines. Et pour cause, plantes, légumes, baies et fleurs ont été plantés en vue de la réalisation d'un potager biologique et pédagogique.

Pommes, poires, fraises, piments, baies, salades et aromates

« Nous avons commencé à travailler sur le biotager tout début juillet. Dans un premier temps, à travers des sessions de 3 matinées par semaine avec des jeunes volontaires, nous avons posé la clôture et délimité les espaces de plantations » explique Hervé Caspar, animateur jeune à l'initiative de ce projet.
« Ainsi, nous avons planté des aromates : on y trouve par exemple du persil, du thym, de la menthe ou encore de la citronnelle ; des légumes avec des salades, des haricots, des bettes, des tomates cerises ou même des piments de cayenne. Nous avons également mis en place un espace fraises, ainsi que des arbres du verger comme des poiriers ou des pommiers et diverses baies (groseilles, framboises, cassis,...) » précise Hervé.

Un potager bio

« Maintenant que tout est planté, le biotager demande un suivi quotidien. Ils nous faut arroser, entretenir, cueillir,... les fruits, les fleurs et les légumes. Ce potager est bio, c'est à dire que tous les plants sont bio et que l'entretien se fera sans produits chimiques. C'est notamment dans ce cadre que vous trouverez des oeillets au pied des plants de tomates. Ces fleurs attirent les pucerons qui n'iront donc pas sur les légumes. Pour l'arrosage, un récupérateur d'eau sera installé dans les semaines à venir, et nous envisageons d'ores et déjà la pose d'un puits avec une pompe à eau. Enfin, nous réalisons nous-mêmes notre compost, qui servira d'engrais naturel plus tard. »

Un espace ludique pour les petites bêtes !

« Cela ne fait pas longtemps que le biotager existe, et pourtant nous avons déjà vu de nombreux insectes et des papillons venir découvrir ce nouvel espace ! En même temps, il est vrai qu'il y en a pour tous les goûts ici, je n'ai pas vu un seul insecte qui n'y a pas trouvé son bonheur!» en plaisante Hervé. « Nous allons également travailler en ce sens, en posant prochainement des nichoirs pour les oiseaux. Cet espace «jardin» contribue également à la préservation de la biodiversité locale, et là aussi, il y a un fort intérêt pédagogique à travailler! »

Une salade de fleurs pour 2012

« Pour la suite, nous allons développer un travail en partenariat avec l'école maternelle, afin que les enfants découvrent et participent au biotager, mais cela reste encore à définir.
Une fois la saison passée et les coupes des arbres réalisées, nous travaillerons à pérenniser ce lieu et à préparer la terre pour le printemps, en y ajoutant par exemple du fumier de cheval. Nous souhaitons, l'année prochaine, faire évoluer et agrandir les espaces de plantations, et réaliser notamment un parterre de fleurs comestibles. En 2012, nous devrions donc pouvoir goûter une salade de fleurs ! » nous livre Hervé, chez qui les idées ne manquent pas.

« Bref, un jardin exige un entretien régulier pour donner des résultats. Et c'est parfois très rapide; les jeunes ont déjà pu récolter et déguster des salades ou des fraises. Des fruits et légumes pleins de saveur, qui permettent de montrer aux jeunes le goût véritable des produits bio. Il suffit de sentir le romarin ou encore la menthe plantés dans l'espace aromates, c'est tout simplement magnifique !»

Plus d'infos ?
animation.jeunes@wanadoo.fr
Tel. 03 90 29 85 91

Les astuces des jardiniers communaux !

RÉCOLTEZ LES GRAINES

Récolter les graines (rose trémière, impatience, œillet d'inde, sauge...). Faites les sécher à l'ombre et au sec, puis stockez-les au frais. Elles pourront être ressemées au printemps.

SEMEZ LE GAZON

C'est la meilleure période pour semer un gazon. La terre encore chaude favorise la germination, il y a généralement plus de pluies et les herbes indésirables poussent moins qu'au printemps

TAILLEZ VOS ROSIERS

Les rosiers pourront être réduits de moitié avant l'hiver pour supprimer les fleurs fanées. Il ne faut pas couper trop court car les tiges risqueraient de geler pendant l'hiver ! La vraie taille se fera au printemps.

Il était un petit oiseau

Un audit réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a permis de définir les lieux d'accueil et de répertorier les espèces locales.

39 espèces d'oiseaux ont été observées sur la commune en février et avril 2011. Parmi ces oiseaux, 14 espèces se reproduisent de façon possible ou certaine.

La LPO Alsace a réalisé, suite à la signature d'une convention de partenariat avec la municipalité de Fegersheim, une mission de connaissance de l'avifaune de notre ban communal, et en particulier celle installée dans ou aux abords des terrains et bâtiments dont elle est gestionnaire.

Au cours de l'hiver et du printemps 2011, un diagnostic patrimonial ainsi qu'un inventaire de la faune sauvage (oiseaux et mammifères) ont été réalisés. 26 terrains, façades extérieures et combles de bâtiments ont été visités au cours de ces investigations ; 16 d'entre eux peuvent représenter un certain intérêt pour la faune sauvage en général ou les oiseaux en particulier. Cette étude permet ainsi de mieux connaître les oiseaux présents à Fegersheim et surtout de pouvoir proposer des mesures simples et ciblées permettant de favoriser la présence des espèces inventoriées et d'en attirer de nouvelles.

16 sites potentiels retenus

Des 26 terrains ou bâtiments municipaux visités ce printemps, 16 ont été retenus. Il s'agit principalement de ceux où l'activité humaine ne présente pas de danger pour les oiseaux, et des zones vertes où toutes les conditions sont réunies pour une cohabitation harmonieuse et durable avec les activités qui s'y déroulent. Les écoles et lieux à vocation sociale (maison de retraite, locaux associatifs) ont aussi été sélectionnés, car ils peuvent jouer un rôle important d'un point de vue pédagogique (exemplarité). Ainsi, la fabrication et l'installation de nichoirs, par exemple, en faisant contribuer ses occupants sous forme ludique, permet de les sensibiliser au rôle de la nature en ville.
Les sites à passages réguliers de véhicules (caserne de pompiers, ateliers municipaux, etc) ou ceux bordés d'une voie de circulation à grand trafic (le cimetière, bordé d'une nationale) ont volontairement été exclus en raison de leur dangerosité en terme de collision.
Enfin, les bâtiments ou les terrains trop exigus, trop bas ou mal situés, ont été écartés de cette liste car ils se prêtent mal à l'accueil de nids ou de gîte pour la reproduction de la faune

L'exemple de l'école d'Ohnheim

Le bâtiment ancien est celui qui offre le plus de potentialités pour les oiseaux, notamment au niveau des débords de toits entre les lambourdes où de nombreux oiseaux comme les hirondelles de fenêtre, les rouge-queues noirs ou les bergeronnettes grises, peuvent faire leurs nids.

Le bâtiment récent, bien que pour l'heure peu utilisé par la faune, pourrait être équipé facilement. En effet, gîtes à chiroptères et quelques nichoirs semi-ouverts peuvent aisément êtres fixés sur le bardage en bois.

Sous le préau, le merle noir et les moineaux domestiques peuvent également s'installer au dessous de la toiture sur la charpente métallique.

Dans la cour, sur les tilleuls, des nichoirs semi-ouverts pourront accueillir rouge-queues noirs et gobemouches gris.

Installer une trentaine de nichoirs début 2012

« Le premier travail d'état des lieux étant réalisé, il convient maintenant de définir un plan d'actions pour les mois à venir. Cette grande action en faveur des oiseaux va être menée de front avec le Conseil Municipal des Enfants qui a déjà travaillé sur la construction d'une douzaine de nichoirs » explique Mario Cecconi, chargé de projet environnement pour la commune. « Le travail de la LPO, et ce premier rapport, ont permis de définir les implantations potentielles, et le type de nichoir conseillé pour chacun des lieux, en fonction des différentes espèces. Au total, plus de trente nichoirs devraient être installés sur l'ensemble du ban communal, début 2012, et très rapidement un nichoir pour faucon crécerelle sur le château d'eau, puisque grâce aux travaux en cours, nous avons des facilités d'accès. A noter que le rapport complet de la LPO, dans lequel figure également nombre de fiches pratiques pour la construction et l'installation de nichoirs et/ou mangeoires, est consultable sur le site web de la commune. Tout le monde peut très facilement participer à cette démarche environnementale ! » précise Mario.

Faire participer les écoles

« Il est primordial, au même titre que pour le travail réalisé autour de l'accueil des abeilles l'an passé, que nous travaillions avec les plus jeunes. Des conférences sont ainsi envisagées dans les écoles primaires de la commune, assurées par un intervenant de la Ligue de Protection des Oiseaux. Nous réfléchissons également à la réalisation de fiche explicatives qui pourraient être réalisées par les enfants et disposées à proximité des nichoirs, permettant aux habitants de mieux connaître les oiseaux qui les entourent » explique Mario.

Devenez « Refuge LPO »!

Depuis sa création en 1912, la LPO a mis en place le programme Refuges LPO pour inciter les propriétaires ou les gestionnaires de terrains à utiliser des techniques respectueuses de l'environnement.

Le réseau des Refuges LPO est le premier réseau de jardins écologiques en France. Le nombre de Refuges n'a cessé de croître et compte aujourd'hui plus de 10 500 propriétaires. La commune de Fegersheim souhaite s'inscrire dans cette démarche et créer plusieurs refuges sur le ban communal.

Vous-même, propriétaire ou gestionnaire possédant un terrain petit ou grand, vous pouvez facilement créer votre Refuge LPO. Il n'y a pas de superficie minimale pour créer un refuge. Un simple balcon ou jardinet de quelques mètres carrés peuvent suffire moyennant quelques aménagements simples !
En agissant à votre échelle et en fonction des particularités de votre jardin, vous contribuerez, par votre engagement, à lutter contre le déclin de la biodiversité tout en vivant une heureuse complicité avec la nature.

L'inscription pour les particuliers est simple. Il suffit de :
- s'engager à respecter la charte
- décrire votre terrain, futur refuge ;
- compléter le bulletin d'inscription

Dès votre inscription, votre recevrez votre coffret contenant les éléments indispensables à la création de votre Refuge LPO :
- un panneau qui vous permettra d'officialiser et de faire connaître votre Refuge LPO,
- un nichoir à mésanges à installer sans attendre,
- 3 mini-guides : « Les aménagements naturels au jardin : 10 mesures simples pour accueillir la biodiversité », « Les oiseaux des jardins : 55 espèces communes à reconnaître » et « Un refuge sans chasse pour la biodiversité : réglementation et mode d'emploi ».

Retrouvez toutes les précisions et brochures sur le site http://www.lpo.fr

LPO : Chiffres clés

•Près de 45 000 membres
•Environ 5 000 bénévoles actifs
•Présence dans 21 régions et 71 départements, 6 centres de sauvegarde et 9 réserves naturelles nationales et 4 réserves naturelles régionales

Découvrir la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

Forte de 45 000 membres, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France. Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :
•Protection des espèces
•Préservation des espaces
•Education et sensibilisation

Protection des espèces
La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'oiseaux menacés.
La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses six centres de sauvegarde (Toutes les infos : http://alsace.lpo.fr > rubrique oiseaux en détresse)

Préservation des espaces
Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs.
La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. Depuis sa création, 17 400 Refuges ont vu le jour sur plus de 35 000 ha. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature.

Éducation et sensibilisation
Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément «Éducation Nationale». Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions... Ainsi, chaque année, plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit à plus de 100 000 enfants par an.

Soyez vous aussi acteurs

Des gestes et des réflexes simples permettent d'améliorer l'accueil et la préservation des oiseaux. Participez !

La plantation de haies d'essences locales

Toutes les espèces ne se reproduisent pas dans des nichoirs ou des cavités ; nombreuses sont celles construisant des nids plus ou moins ouverts dans des habitats protégés. Les haies font parties de ces habitats privilégiés. Si elles sont composées d'essences locales, elles fournissent en outre de la nourriture, parfois sur une période très longue de l'année.
Les haies jouent bien d'autres rôles écologiques, telles que la lutte contre l'érosion, la régulation du taux d'humidité, la fonction de brise-vent, la délimitation de parcelles, ... (Aubépine épineuse, Aubépine monogyne, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Eglantier, Noisetier, Pommier sauvage, Prunellier sauvage,...)

La gestion des pelouses

Au même titre que les haies, les pelouses peuvent largement contribuer à augmenter la biodiversité d'un site. Pour ce faire, une gestion écologique des pelouses s'impose. En pratiquant la « gestion différenciée », basée sur la hauteur, la date et la technique de tonte, ainsi que le choix des parcelles à couper, le développement de pelouses riches en espèces attirera une microfaune variée. En effet, du fait de leur grande richesse en fleurs et donc en nectar, elles sont fréquentées par une multitude de papillons, d'hyménoptères (abeilles, bourdons...), coléoptères (scarabées, coccinelle...), orthoptères (criquets et sauterelles), qui profitent largement à tous les animaux insectivores, et notamment aux passereaux.

Après l'été, la rentrée !

L'Animation Jeunes a proposé de nombreuses activités à destination des jeunes pendant tout l'été.

Dès fin septembre, retrouvez le programme de la rentrée et des vacances de la Toussaint sur le site : http://jeunes.fegersheim.com

Tel. 03 90 29 85 91

L'été se termine déjà, laissant place à la rentrée des classes. Pour l'Animation jeunes, qui a proposé des activités tout au long de l'été, le bilan est très bon !

« De début juillet à fin août, nous avons proposé de nombreuses activités à destination des jeunes de la commune. Citons par exemple une semaine d'équitation à Orbey, une sortie en Suisse dans un parc aquatique à sensations fortes, diverses sorties pédagogiques au «Vaisseau», au musée Würth ou au Bioscope ; ou encore un bivouac surprise dans les Vosges » explique Hervé Caspar, l'animateur. « En moyenne, nous avons accueilli une trentaine d'enfants par jour, ce qui est nettement plus que les années précédentes. Ce système de vacances et d'activités à la carte semble plaire aux jeunes et leur laisse plus de liberté. Nous avons également reconduit cet été le pôle loisirs, installé au Centre Sportif et Culturel (CSC). Il s'agit de l'aménagement du CSC en un grand pôle de jeux : babyfoot, ping-pong, jeux de société, coin lecture, jeux en réseau, coin radio,... Les jeunes vont et viennent et profitent des jeux selon leurs envies ! » précise Hervé.

Activité jeux de société proposé cet été

Le programme de la rentrée à découvrir très bientôt !

« Si l'été est à peine terminé, je travaille d'ores et déjà sur le programme de la rentrée. Fin septembre, les jeunes pourront découvrir les activités proposées les 3 prochains mois, ainsi que le programme des vacances de la Toussaint. Les ateliers et activités qui ont remporté du succès cette année seront reconduits, et des nouveautés vont faire leur apparition. Je ne peux pas tout dévoiler pour le moment, mais seront notamment proposés : des sessions de jeux en réseau et jeux sur consoles, le retour du club jeux de société avec la constitution d'une cellule créative qui a pour objectif, à terme, de créer un jeu de société (prévu pour 2012), ou encore l'entretien du biotager ! Comme à chaque fois, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges » explique Hervé.

« Le son au coeur de nombreux projets à venir »

« Dans les nouveautés, et pour relancer l'activité radio, j'envisage de faire une émission en direct tous les vendredis soirs. Les jeunes pourront ainsi s'essayer au rôle d'animateur, et travailler sur des sujets et reportages de leur choix. Très vite, vous retrouverez donc vos enfants sur les ondes locales! Pour la fin de l'année et pour 2012, plusieurs activités basées sur le son seront proposées, en plus des sessions MAO (musique assistée par ordinateur) existantes. Il est ainsi prévu de travailler sur la bande son d'un film existant, ou encore de créer une machine à sons, ainsi que de nombreuses activités surprenantes, mais tout cela sera à découvrir sur le programme, car pour l'heure, je pars en vacances !» nous confie Hervé Caspar. Des vacances bien méritées après deux mois intensifs d'animations !

Pot'City : des vacances d'été 2011 bien animées !

Les enfants de 6-12 ans du centre «Pot City», géré par l'OPAL en partenariat avec la commune, se sont bien amusés tout l'été ! Ils ont beaucoup appris sur leur sens de l'équilibre, le monde aquatique, la réalisation d'un film vidéo et d'un clip audio.

La 1ère semaine de juillet a permis aux enfants de s'initier à la pêche avec l'A.A.P.P.M.A (association de pêche d'Ohnheim). Le thème de la semaine du 12 juillet était le cirque pour les enfants du centre Pot 'City et de l'école maternelle d'Ohnheim.
Un intervenant : Jérôme, les a initiés aux bases du cirque.

Dans la bonne humeur et avec le sourire, les enfants ont pu tester leur adresse en s'essayant au rouleau américain. Ils ont tenté d'éviter les chutes d'assiettes chinoises. Avec les massues, les plus costauds ont jonglé alors que d'autres le faisaient avec des balles et des foulards. Le diabolo leur a permis de dessiner des figures telles que la «Tour Eiffel». Les rubans ont remporté beaucoup de succès avec les plus coquettes. Les enfants les plus agiles ont réussi à rouler en monocycle ou ont tenu sur les balancelles. Pour conclure, Jérôme a offert aux jeunes un petit spectacle avec des balles et foulards phosphorescents, très surprenant !

Le thème de la semaine du 18 au 22 juillet était dédié aux médias, avec entre autres le tournage d'un film, la visite d'une radio indépendante et une sortie dans un parc à Strasbourg.
La semaine du 25 au 29 juillet a conclu le centre d'été et avait comme sujet « les jeux olympiques ». Une après-midi ludique, organisée avec les enfants de 4 à 6 ans d'Ohnheim, a permis de rassembler les jeunes !

La SIG jouera à Fegersheim le 18 septembre !

Dans le cadre de la venue de la SIG à Fegersheim, rencontre avec Martial Bellon, Conseiller Municipal mais aussi Président de la SIG.

Martial Bellon

C'est une première pour la commune ! Le 18 septembre prochain, l'équipe de Basket de PRO A de la SIG rencontrera Francfort au Centre Sportif et Culturel de la commune. Un événement sportif de taille à ne pas louper ! Dans ce cadre, rencontre avec Martial Bellon, conseiller municipal, mais aussi Président de la SIG.

Un match de haut niveau au Centre Sportif et Culturel !

« Le 1er match du championnat aura lieu le 8 octobre prochain. L'équipe est donc dans une phase de préparation et joue ainsi des matchs d'entraînement dans les grands clubs de basket régionaux. En tant que Président de la SIG, et au vu du nombre conséquent de licenciés au club de Basket de la commune (CSSA d'Ohnheim), j'ai souhaité qu'un de ces matchs de préparation se déroule sur la commune. Les joueurs professionnels ne jouant que sur du parquet, les services municipaux vont donc installer provisoirement le parquet de rechange du Rhénus, sous la houlette de M. Weissbecker (responsable du Rhénus) que je tiens d'ailleurs à remercier. Des tribunes supplémentaires devraient aussi exceptionnellement être mises en place, portant ainsi la capacité de la salle à 500 places » explique Martial Bellon. « La gestion de l'événement est en partie confiée au club de Basket de la commune qui aura notamment en charge la vente des billets et récoltera ainsi les recettes. Ces matchs de préparation permettent aussi, en ce sens, d'apporter une aide financière aux clubs locaux.»

Une équipe rajeunie au fort potentiel

« L'équipe de cette nouvelle saison est composée de plusieurs nouveaux basketteurs très prometteurs. Ainsi, nous retrouverons notamment sur le terrain le 18 septembre prochain à Fegersheim: Abdoulaye M'Baye, joueur de l'équipe de France, Aymeric Jeanneau (ancien meneur de l'équipe de France), des jeunes espoirs comme Hugo Invernizzi ou Axel Toupane ; ou encore des joueurs américains (futurs joueurs NBA) à l'instar de Lavoy Allen et Justin Harper, sans oublier Ricardo Greer, (élu meilleur joueur du championnat de la saison 2009-2010). Une équipe renouvelée et de très haut niveau. Enfin, nous avons également recruté un nouvel entraîneur en la personne de Vincent Collet qui n'est pas moins que le coach de l'équipe de France ! Les spécialistes s'accordent d'ailleurs sur le potentiel de la SIG pour cette saison » nous informe M. Bellon. Vous l'aurez compris, ceci nous promet un beau spectacle sportif lors de la venue de la SIG, et une occasion de découvrir l'équipe et les joueurs avant le début de saison.

Des terrains de basket à la présidence de la SIG

« Je suis moi-même un ancien basketteur ; j'ai joué en Lorraine, mais aussi à Fegersheim il y a plus de 20 ans. Mon fils Thibaut a également joué dans le club de basket de la commune. Bref, ce sport ne m'est pas étranger! Il y a un an, Roland Ries m'a proposé de prendre la présidence de la SIG, avec comme missions premières de privatiser et de structurer professionnellement le club. Après 24 heures de réflexion, j'ai accepté cette fonction. Etre président d'un club de haut niveau est un exercice complexe, car cela traite de sport, mais pas seulement. La SIG est une entreprise avec 4.4 millions d'euros de budget et 28 bulletins de salaire tous les mois ! Il faut conduire et entretenir des relations avec les actionnaires, les supporters et le public, les institutions diverses et variées, ce n'est donc pas de tout repos. D'autant plus que les membres du directoire de la SIG sont des bénévoles»

« La SIG porte-drapeau des couleurs de l'Alsace »

« Lors de mon arrivée, en mai 2010, nous avons notamment mis en place, pour tous les clubs de basket de la région, la possibilité de venir gratuitement, avec 50 jeunes de moins de 15 ans, voir un match de la SIG. Il est important et motivant pour les jeunes de pouvoir découvrir un match de haut niveau» précise Martial Bellon. «Nous travaillons également à intensifier les relations avec les clubs locaux, car la SIG, rappelons- le, dispose d'un centre de formation de grande qualité dont les cadets ont d'ailleurs disputé la finale de la coupe de France la saison dernière. La SIG (SAEMSL + SIG amateur) accueille 480 licenciés et se positionne comme le 3ème club de l'hexagone en nombre de licenciés. De surcroît, l'Alsace est un territoire de basket, et nous sommes donc porte-drapeau de tout cela. La pression est assez énorme ! ».

SIG / Francfort

Dimanche 18 septembre / 17h
Centre Sportif et Culturel
Entrée : 5€ / Places limitées.
Petite restauration sur place
Informations et réservation des places au 03 88 64 06 75 ou au 06 03 04 13 42.
Vente de billets avec ouverture de la salle 2 heures avant le début du match.

Découvrez la SIG
http://www.sigbasket.fr

Une conférence sur l'oeuvre graphique de Tomi Ungerer

Dans le cadre de l'année de Tomi Ungerer, la bibliothèque vous propose une soirée conférence le mardi 18 octobre prochain, dès 20h, au caveau «Au Soleil d'Or». La conférence sera assurée par Mme Thérèse Willer. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Une conférence dédiée au célèbre illustrateur local et auteur du «Nuage Bleu», qui donnera d'ailleurs son nom à l'école maternelle de Fegersheim.

Thèrese Willer travaille sur la collection Tomi Ungerer des Musées de Strasbourg depuis 1992. Elle dirige le musée depuis son ouverture en 2007. L'œuvre graphique de Tomi Ungerer est le sujet de sa thèse soutenue en 2008 à l'Université de Strasbourg (Institut d'histoire de l'Art) sous la direction du Prof. Martial Guédron.

«L'œuvre graphique du Strasbourgeois Tomi Ungerer, qui mène depuis plus de cinquante ans une carrière internationale, impressionne non seulement par son volume et sa qualité, mais également par sa diversité.

Dans une première partie, la conférence proposée présente ses différents genres graphiques : les dessins de livres pour enfants, publicitaires, satiriques, d'observation et érotiques.

Dans un deuxième temps, c'est la thématique de l'œuvre qui comporte des sujets et motifs iconographiques autour du temps et de la mort, de la femme, et des mécanismes, qui sera exposée » **Thérèse Willer.**

Travaux à venir à la bibliothèque

La bibliothèque va prochainement être équipée d'une nouvelle banque d'accueil.

« En 2012, la bibliothèque fêtera ses 20 années d'existence. Durant ces deux décennies, nous avons toujours travaillé au service du public, veillant à répondre au mieux aux demandes, tout en améliorant perpétuellement le catalogue et le fonds documentaire. Toujours dans un souci d'accueil, de service et de confort des usagers, des petits travaux vont être entrepris dans les semaines à venir. Nous allons en effet rénover la partie accueil, en renouvelant la banque d'accueil et divers éléments de mobilier. Côté salle, nous allons travailler sur la mise en valeur des différents coins «lecture» en améliorant notamment l'éclairage et en essayant de travailler sur des ambiances» explique Anne Schulthess, responsable de la structure.

Mais qui est Tomi Ungerer ?

Dans le cadre de la conférence proposée par la bibliothèque en octobre prochain, (re)découvrez le très célèbre Tomi Ungerer !

Tomi Ungerer, né à Strasbourg, mène dans le domaine de l'affiche, du livre de jeunesse et du dessin satirique, une carrière internationale de dessinateur et d'illustrateur qui a débuté à New York en 1957.

Très rapidement, il a obtenu un grand succès avec son premier livre pour enfants « The Mellops go flying » (Les Mellops font de l'avion), paru chez Harper & Row, et des campagnes publicitaires pour les agences de Madison Avenue. Il s'attaque dans ses dessins satiriques à la société new-yorkaise comme en témoignent les dessins caustiques de The Party, et à la politique américaine, avec l'affiche « Black Power/ White Power » devenue une véritable icône.

Mais en 1971, il décide de rompre avec la société new yorkaise et s'installe au Canada, qu'il quitte en 1975 pour l'Irlande où il séjourne toujours.

Dans des ouvrages comme Babylon et Rigor Mortis, il dessine alors d'un trait féroce les errements du monde moderne. Son abondante oeuvre graphique, qui est saluée depuis près de quarante ans dans le monde par de nombreuses distinctions comme, entre autres, le Prix Andersen, le Prix Jakob-Burckhardt, le Grand prix national des Arts graphiques, est multiforme et diversifiée.

Il aborde avec le même talent les dessins de livres pour enfants, les affiches publicitaires, les dessins satiriques et érotiques, les dessins d'observation. À cette profusion des genres s'ajoute aussi celle des thèmes : il se préoccupe du couple, de la société, de la mécanisation, du temps et de la mort, de la guerre, de l'injustice et de l'intolérance, qui deviennent des motifs récurrents qui se croisent et s'imbriquent dans l'oeuvre.

À travers cette diversité, la sûreté du trait et la puissance créative rendent son style reconnaissable au premier coup d'oeil. Il est certain que l'appartenance de l'artiste à différents contextes culturels, comme l'Alsace et les États-Unis, a également contribué à l'originalité de son talent. À sa manière, Ungerer perpétue depuis la deuxième moitié du XXe siècle, la tradition du dessin d'illustration dans la lignée d'un Gustave Doré, d'un Honoré Daumier et d'un Wilhelm Busch.

Plus d'infos ?
www.tomiungerer.com

Chanter, jouer et danser !

L'école de musique et de danse vous propose des nouveautés pour cette saison 2011/2012.

Nouveau responsable et nouvel essor pour l'école municipale de musique et de danse Charles Beck en cette rentrée.

« Nous avons sollicité les professeurs, qui sont au contact direct des usagers, pour connaître les demandes des élèves. C'est ainsi que des nouveaux cours et ateliers sont proposés cette année. Il s'agit par exemple des cours de barre au sol, dispensés par Nelly Roth-Fontaine, ou encore de nombreux ateliers de pratiques collectives à l'image de l'atelier de musiques traditionnelles ou de l'atelier de musiques du monde.» explique Elies Anane, le responsable de la structure.
« Je souhaite également vivement faire évoluer les cours de formation musicale (FM) pour qu'ils deviennent plus ludiques pour les jeunes. Nous disposons à cet effet de petit matériel, et des outils MAO (Musique Assistée par Ordinateur) qui devraient permettre de développer des approches pédagogiques du solfège plus adaptées »

«Enfin, il est important de préciser que les ateliers de création musicale vont eux aussi évoluer, puisque nous disposons dorénavant d'ordinateurs avec éditeurs de partitions, et de logiciels de traitement de sons.

En parallèle, des mini-stages MAO seront proposés prochainement. Il s'agira dans un premier temps d'offrir aux élèves intéressés les clés d'utilisation des logiciels d'enregistrement et de traitement de sons, avant de leur faire faire eux-mêmes les prises de sons des ateliers de pratiques d'ensemble. Un mini-stage davantage basé sur la création musicale «electro», est également envisagé.

A terme, je souhaite que les ateliers puissent au cours de l'année enregistrer un petit CD, avec la participation d'un maximum d'élèves de l'école de musique, et que la MAO soit representée lors du concert des élèves, avec pourquoi pas un petit set electro !» précise Elies.

Permanences

Permanences du secrétariat de l'école de musique et de danse, lundi de 8h15 à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 13h15 à 17h30 et mercredi de 8h15 à 12h et de 15h30 à 17h30.

Téléphone : 03 88 64 17 67
Courriel : secretariat.emmd@orange.fr

Le responsable de l'école vous reçoit le jeudi de 16h à 18h, et sur rendez-vous.
Courriel : responsable.emmd@orange.fr

Horaires et tarifs des activités

Retrouvez les horaires et tarifs de toutes les activités dispensées à l'école de musique et de danse sur le site Internet www.fegersheim.fr

Danses pour tous !

Venez vous essayer aux cours de danses proposés par l'école de musique et de danse !

Danse africaine moderne
La danse africaine moderne est une synthèse des danses traditionnelles de l'Afrique de l'ouest et des danses occidentales modernes.

Danse africaine traditionnelle
Le professeur initie chaque danseur aux différents rythmes afin de lui permettre de reconnaître les appels et de travailler des chorégraphies inspirées de l'histoire et de l'identité africaine.

Claquettes américaines
Les pieds deviennent des instruments de percussions. Facile d'accès pour ceux qui n'ont jamais dansé, cette discipline utilise des rythmes jazz syncopés et développe la polarité droite/gauche. Il suffit de seulement quelques semaines de cours pour commencer à s'amuser avec ses pieds !

Danse classique
Avec ses possibilités naturelles, le corps va se mouvoir avec majesté, grâce et légèreté. Un plongeon dans l'époque romantique aussi bien au niveau musical que gestuel !

Barre au sol
Ce cours en musique s'adresse aux adultes et aux adolescents. Il a le même but qu'une barre de danse classique mais est moins fatiguant et plus relaxant puisqu'il se pratique allongé.

Hip-hop
Le hip-hop est une danse au sol caractérisée par son aspect acrobatique et ses figures et qui s'inspire en partie des funk styles.
Les cours de Hip-Hop serton assurés, cette année, par la compagnie Mistral-Est. Un nouveau prof pour une nouvelle approche !

Journée Portes Ouvertes à l'école de Musique et de Danse

L'école de Musique vous invite, le samedi 17 septembre prochain, de 10h à 12h, à venir découvrir et essayer les instruments et rencontrer l'équipe des professeurs.

Piano, contrebasse, basse, batterie, violon, flûte traversière, clarinette, percussions, guitare, accordéon, trompette,.. Une occasion unique de découvrir les sonorités et manipuler les instruments.

Pour des raisons d'organisation, et afin de garantir un créneau d'essai à tous, il est demandé de vous inscrire au préalable. Bien sûr, c'est gratuit !

Informations complémentaires et inscriptions aux ateliers d'essai : 03 88 64 17 67 ou par courriel adressé à : secretariat.emmd@orange.fr

Du nouveau au Karaté club

Stéphane Buon a pris la présidence du club de karaté local. Un renouveau marqué notamment par de nouveaux cours.

Une partie des jeunes licenciés

Horaires

Cours de karaté le lundi et vendredi. De 18h30 à 19h30 pour les 6 à 16 ans et de 20h à 21h30 pour les adultes.

Baby-Karaté, le mercredi de 17h30 à 18h15 (4 à 6 ans)

Self défense, le mercredi soir de 20h à 21h30.

Tarifs

- Adulte : 165 euros / an
- - 16 ans : 115 euros / an
- Baby-Karaté : 80 euros / an
- Self défense : 110 euros / an

Les membres inscrits au karaté bénéficient gratuitement des cours de self défense.

Possibilité d'une demi cotisation pour les personnes ne souhaitant qu'un cours par semaine.

Réduction pour les pratiques en famille, à savoir - 10% si 2 cotisations, -20% si 3 cotisations,...

Rencontre avec Stéphane Buon, le tout nouveau président du club de Karaté de la commune.

« C'est avec une forte volonté de dynamiser le club et de proposer des nouvelle activités que j'ai pris la présidence en juillet dernier. La majorité du bureau a d'ailleurs changé, ce qui devrait donner de nouvelles perspectives au club. Nous proposons ainsi à la rentrée des cours de baby-karaté ou encore de self défense. Ces offres sont encore peu développées dans notre zone géographique et répondent à une demande. Cela devrait donc bien marcher !» explique Stéphane.

Du Baby-Karaté pour les 4 à 6 ans

« Dans les nouveautés de cette rentrée, il faut présenter le Baby-Karaté. Ce cours s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans, et nous leur offrons d'ailleurs le kimono. C'est avant tout une activité ludique qui fera travailler les enfants via des mouvements, des galipettes,... Les cours se tiendront les mercredis de 17h30 à 18h15. Nous avons volontairement choisi un créneau de 45 minutes pour que les parents puissent rester et voir leurs enfants en pratique. Enfin, il est important de préciser que les cours seront assurés par France et Thérésa, les deux assistantes ceintures noires. L'approche des plus petits nécessite en effet des savoirs précis» précise le nouveau président.

Assimiler les bons réflexes avec le Self-défense

« Autre nouvelle offre de cette rentrée : des cours de self-défense, qui se tiendront le mercredi soir. Le but est simple : apprendre à se défendre et à adopter les bons réflexes en cas d'attaque, d'agression, de vol de sac à main,... Ce cours sera assuré par un prof qui est en relation directe avec la gendarmerie de Strasbourg, les gendarmes étant eux aussi formés à la self-défense. Ce cours est ouvert à tout le monde, de 7 à 97 ans et ne nécessite pas une pratique ou connaissance des arts martiaux. Peu de clubs dans la région proposent cette discipline, nous espérons donc avoir du monde, et sans doute une majorité de femmes » explique Stéphane Buon.

Stéphane Buon et Stéphan Groshens

« La karaté est un sport non violent, accessible à tous!»

« Le club local tourne bien et regroupe près de 70 licenciés, dont une trentaine d'enfants. Mais nous souhaitons encore augmenter les effectifs et nous allons travailler en ce sens. Il faut savoir que le karaté n'est pas un sport violent. Le but n'est pas d'attaquer, mais plutôt d'apprendre à contrôler ses coups, et à se défendre. De plus, le karaté est un sport que l'on peut commencer tardivement. Il n'est donc pas trop tard pour venir vous essayer, d'autant que les cours d'essai sont gratuits bien sûr ! » précise le nouveau président.
« D'une manière générale, le prof et ses assistants adaptent chacun leurs cours, travaillant ainsi plus spécifiquement la cardio, les mouvements ou encore la technique, suivant les membres présents. Nous avons des intervenants de très grande qualité, comme le démontre le nombre de ceintures noires du club. L'année dernière, 3 nouvelles ceintures noires ont été obtenues... Un exemple que d'autres doivent suivre durant cette nouvelle saison, sachant qu'il faut compter 5 à 6 ans de travail assidu pour atteindre la ceinture noire ! »

Stéphane Buon au 06 14 70 22 56
stefbuon@orange.fr

Marchez nordique !

C'est nouveau ! L'entente S2A vous propose de la marche nordique. Une activité accessible à tous et conviviale

Dans une précédente édition du Relais, nous vous présentions la création de l'antenne d'athlétisme S2A, gérée par Doris Spira. En cette rentrée, et à travers sa section Athlé Santé Loisir, l'entente S2A vous propose de découvrir la marche nordique. Une activité nouvelle sur la commune !

La marche nordique est une activité douce pour la santé qui permet de solliciter l'ensemble des chaînes musculaires, de dépenser des calories tout en soulageant les articulations.
Ainsi le coach Athlé santé (cadre diplôme professionnel) vous propose : une initiation à la marche nordique, des parcours dans les parcs et les forêts, un échauffement et un retour au calme adaptés, ainsi qu'un panel d'exercices ludiques à l'aide de vos bâtons.

**Marche les vendredis de 18h30 à 20h.
Etang des pêcheurs. Fegersheim.**

**Pour plus d'infos, contactez Jeffie au 06 84 44 83 35.
jefie.amofadiatuo@yahoo.fr
http://s2a.athle.com**

Actus de l'UNC

L'UNC (Union Nationale de Combattants) célébrait le 30 avril dernier la date anniversaire de la bataille de Caméron (Mexique). La manifestation s'est déroulée à Fegersheim en présence de l'amicale des légionnaires d'Alsace.

Participation également de l'UNC locale à la Fête Dieu du 27 juin dernier. Les membres de l'Union Nationale des Combattants se sont chargés de porter le Dais (cf photo).

Basket à l'école !

Après les enfants de l'école primaire d'Ohnheim en 2010, ce sont plus de 110 élèves de l'école primaire de Fegersheim qui ont bénéficié de séances d'initiation au basket-ball organisées par le CSSA Ohnheim. Annette Sprauel et André Herrlich, les deux entraîneurs du club de la commune ont convié les enfants à découvrir différents ateliers , dribbles , shoots, ...

Un concours de dessins réalisés en classe a été organisé pour les CM1 et CM2. La qualité des dessins a permis de mesurer l'intérêt et la perception ressentis par les enfants pour ce sport.

La rentrée de l'AFF

Les activités sportives de l'AFF (Association Familiale de Fegersheim) ont repris. Il est possible de vous inscrire pendant tout le mois de septembre, au moment des activités. Le certificat médical est obligatoire pour tout essai.

Des nouveautés pour la rentrée !

L'AFF vous propose des nouveautés, à savoir des séances de stretching de 20h45 à 21h40 le lundi soir ou encore des cours de Qi gong le jeudi matin de 9h45 à 11h15.

Stretching ?

**Le stretching permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une activité idéale pour les personnes nouées, fatiguées et stressées. Le stretching peut se pratiquer seul ou en complément d'un autre sport. Un muscle bien étiré se contracte mieux, c'est pourquoi beaucoup de sportifs font une séance de stretching avant l'effort.
Avec un peu de pratique, le stretching vous aidera également à corriger les déformations musculaires dues à de mauvaises positions.**

Qi gong ?

Qi Gong se prononce «tchi koong» et signifie «entraînement de l'énergie vitale». C'est un art millénaire chinois qui améliore la santé et la forme. Sa pratique permet de développer et d'améliorer la circulation de l'énergie vitale à l'intérieur du corps, par l'intermédiaire des méridiens. Il en résulte un meilleur fonctionnement global de l'organisme et une diminution progressive des tensions musculaires et émotionnelles.

Et des évolutions !

**- Les cours de CAF, TBC avancé et stability ball + pilates, dispensés par Elodie, se tiendront désormais le mardi soir. Ils reprendront le 8 octobre prochain.
- Les cours de TBC débutant et body sculpt seront assurés par Aurélie le jeudi soir à partir de 19 h.**

Plus d'infos ?

Téléchargez la feuille d'inscription sur le site de la commune : www.fegersheim.fr.

ALERTE ! MAIN BASSE SUR LE BAN DE FEGERSHEIM !

La CUS vient de lancer une étude pré-opérationnelle concernant la création d'une plate-forme d'activités sur le ban de Fegersheim. Cette étude n'est pas la première étude coûteuse du genre. La dernière remonte à 2009. Depuis, nous n'avons cessé de demander communication des résultats.

Quelle zone d'activités nous prépare-t-on ?

La délibération de la CUS mentionne une « zone d'activités ». **Nous affirmons qu'il s'agit d'une zone logistique qui ne dit pas son nom.** Pourquoi ?
Le port autonome de Strasbourg cofinance à 50% cette pré-étude qui se montera à 130 000 euros. Par le passé, Madame Trautmann, sa Présidente, a d'ailleurs rencontré notre maire sans que nous n'ayons jamais été informés de la teneur de ces entretiens.
Un autre passage de la délibération précise que si la pré-étude s'avère positive en ce qui concerne la faisabilité de cette zone, le prestataire de cette étude se verra confier une deuxième phase s'élevant à 150 000 euros. Pouvons-nous, dans ces conditions, douter un seul instant que ce résultat sera positif ? Non, bien sûr ! Et le but de l'étude est clair. En effet, si vous consultez le site de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération de Strasbourg (ADEUS) et en particulier son « Document 26 - Notes - Economie » datant de décembre 2010, vous constaterez qu'une zone de 100 ha est en projet à Fegersheim. Une zone de 100 ha est une zone de type IV, et les zones de type IV sont des zones de plates-formes logistiques.

Le groupe d'opposition Oser Agir s'oppose à la création de cette zone. En voici les raisons :

Fegersheim est un point noir en ce qui concerne le bruit et les nuisances.

La RD 1083 charrie 43 000 véhicules par jour. Ce flot ne fera que s'accroître, même si toutes choses restent égales par ailleurs. Quel trafic supplémentaire aurons-nous à supporter avec une zone logistique ou d'activités de 100 ha ?
L'aménagement futur de la RD 1083 est largement insuffisant pour nous protéger de nuisances supplémentaires. Et quand on sait que la CUS s'est longtemps opposée à la création du passage en souterrain, on ne peut que douter qu'elle acceptera, un jour, de financer le renforcement du dispositif

La zone de Fegersheim n'est pas adaptée à accueillir une zone logistique

L'étude SAMARCANDE, effectuée par l'ORTAL (Observatoire Régional des Transports et de la Logistique) en 2008, affirme que la zone prévue à Fegersheim pour la logistique est
1. Difficile d'accès pour la route
2 Que sa connexion à la voie ferrée, à un endroit où les trains circulent à plus de 200 km/ h, est problématique
3. Que la vocation portuaire de Fegersheim est peu affirmée et demandera un investissement lourd.
Pourquoi continuons-nous à payer des études quand les spécialistes se sont déjà prononcés ? Manquons-nous de bon sens ou avons-nous trop d'argent ?

L'Alsace possède des friches, utilisons-les !

L'Alsace possède de 2000 ha de friches ou de zones non occupées, mais dépolluer revient cher. Alors on préfère voir l'industrie s'étaler sur des terres de culture et demander aux villageois d'accepter des PLU communautaires dépourvus de COS (coefficient d'occupation des sols). Alors on préfère sacrifier les terres les plus riches d'Alsace et les emplois des derniers agriculteurs tout en affirmant vouloir sauvegarder l'agriculture de proximité.
Lors d'une réunion qui rassemblait les élus de la CUS, Monsieur Bigot nous a reproché de vouloir protéger à tout prix « le bien vivre » dans nos villages au détriment des emplois de nos enfants. Nous pensons que notre économie a besoin de débouchés pour prospérer et non d'espace et en voulons pour preuve les nombreuses zones inoccupées.
Nous demandons donc à la majorité municipale de se prononcer clairement contre ce projet !

Marlène Husser, Luc Laboureur, Louis Lindner, Danièle Sengel. / Groupe d'opposition.
www.oseragir.org

Bonne Rentrée !

L'année scolaire s'est achevée avec la 1e occupation des nouveaux locaux dans l'école maternelle de Fegersheim alors que la réhabilitation de la partie conservée de l'ancienne école a démarré (photo).

A l'extérieur, de gros travaux ont eu lieu pour préparer une zone de rencontre, rue sécurisée pour parents et enfants, endroit où le piéton aura la priorité. Ce concept existe depuis longtemps en Allemagne sous la dénomination de « Spielstrassen» (rues à jeux). La municipalité de FEGERSHEIM est favorable à une multiplication de ces zones. Malgré une météo capricieuse, j'espère que chacun de vous aura vécu agréablement ce temps d'été.
Pendant cette période, particulièrement en France, tout est figé, reporté, l'activité économique tourne au ralenti.
Certes les semaines d'été ont été ponctuées d'activités, d'événements culturels divers, notre Alsace propose toujours plein d'animations, il suffit de consulter » les Estivales » des DNA.
A présent c'est la Rentrée. Les enfants vont retourner en classe, les étudiants à l'Université, les parents au travail, les entreprises dans les secteurs public et privé vont reprendre leur rythme de croisière. Les grands-parents seront autrement sollicités, les activités de sport, musique et culture vont reprendre pour enfants et adultes. Au Conseil Municipal aussi, ainsi que dans les commissions, c'est la reprise.

A chacun de vous je souhaite une Rentrée sereine et réussie, pleine de nouvelles perspectives.

Toujours à votre écoute
Sonya DIETSCH (soniadietsch@free.fr)

En ligne !

Idées sorties, actualités, menu de la cantine scolaire, offres d'emplois, fiches pratiques, télé-formulaires, photos, blogs, catalogue de la bibliothèque, plan, annuaire des associations,...

www.fegersheim.fr

Feg'Stival. 18 juin.

La 3ème édition du Feg'Stival, et malgré un temps humide, a réussi une fois de plus à rassembler jeunes et moins jeunes autour des jeux de société, des structures gonflables, des concerts ou encore du méchoui. Plus de 6 heures de show non-stop et gratuit !

Flâneries Musicales. 25 juin.

Les flâneries musicales ont pris possession du parvis de l'Auberge Au Soleil d'Or le 25 juin dernier. Concerts des élèves, spectacle de danse, concert de l'Harmonie de Fegersheim Ohnheim, barbecue, musique amplifiée ou encore structure gonflable... ont ravi le public venu en nombre.

Estivale « Nasredin troubadour». 1er juillet.

La première soirée des Estivales, organisée en partenariat avec la bibliothèque, s'est tenue au parc du boulodrome. Pour l'occasion, Patrick Berger, accompagné de son ami musicien, est venu nous offrir une soirée de contes et facéties, à travers les histoires de Nasreddin. Une soirée pleine de rires et de morales !

Estivale « Duo Suertes». 8 juillet.

Un piano à queue installé au beau milieu du parc des Tulipes, un ténor au micro et une virtuose au piano, tel était le programme de la seconde soirée des Estivales. Une soirée de poésie et de voyages, dans un cadre végétal agréable !

Juste pour rire !

«So Dandy» Récital théâtral

La commune a le plaisir de vous présenter, vendredi 30 septembre, un récital théâtral intitulé «So Dandy». Au programme, un mélange des genres, liant piano, voix et jeux d'acteurs, sur le thème du dandysme.

Un spectacle de grande qualité que nous avons la chance d'accueillir et de vous proposer en avant-première.

So Dandy est un spectacle de théâtre musical sur le thème du dandy et de son rapport ambivalent à la femme, qu'il jalouse et récuse tout à la fois. Incarnée dans toute son excentricité par des icônes telles que Mélisande, Salomé et Lulu, la « Diva » refuse tant l'altérité que la position d'objet dans laquelle les fantasmes masculins cherchent à la confiner.
Ces figures de femmes puisent leur expression dans le registre de l'esthétique du « beau bizarre ». Elles convoquent les compositeurs du début du XXème siècle tels que Debussy, Berg et Strauss, et le répertoire de chansons de cabaret français et allemand. La voix d'un narrateur « dandy » fait entendre la sensualité et l'intensité des vers de Baudelaire ainsi que les aphorismes acerbes de Wilde, de Cocteau et de Karl Lagerfeld. Le Dandy et la Diva vont vivre et mourir devant un miroir, dans le labyrinthe que forme la confrontation de leurs univers

Jeu et chant : Clarissa Worsdale
et Jean Lorrain / Piano : Motoko Harunari

Vendredi 30 septembre 2011. 20h.
Caveau «Au Soleil d'Or»
Entrée libre. Places limitées
Réservation fortement conseillée au 03 88 59 04 59 ou par courriel adressé à y.adnot@fegersheim.fr

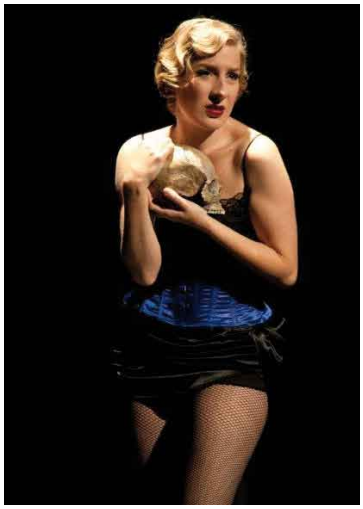

Rendez-vous le vendredi 16 septembre prochain pour un One Man Show qui devrait faire travailler vos zygomatiques !

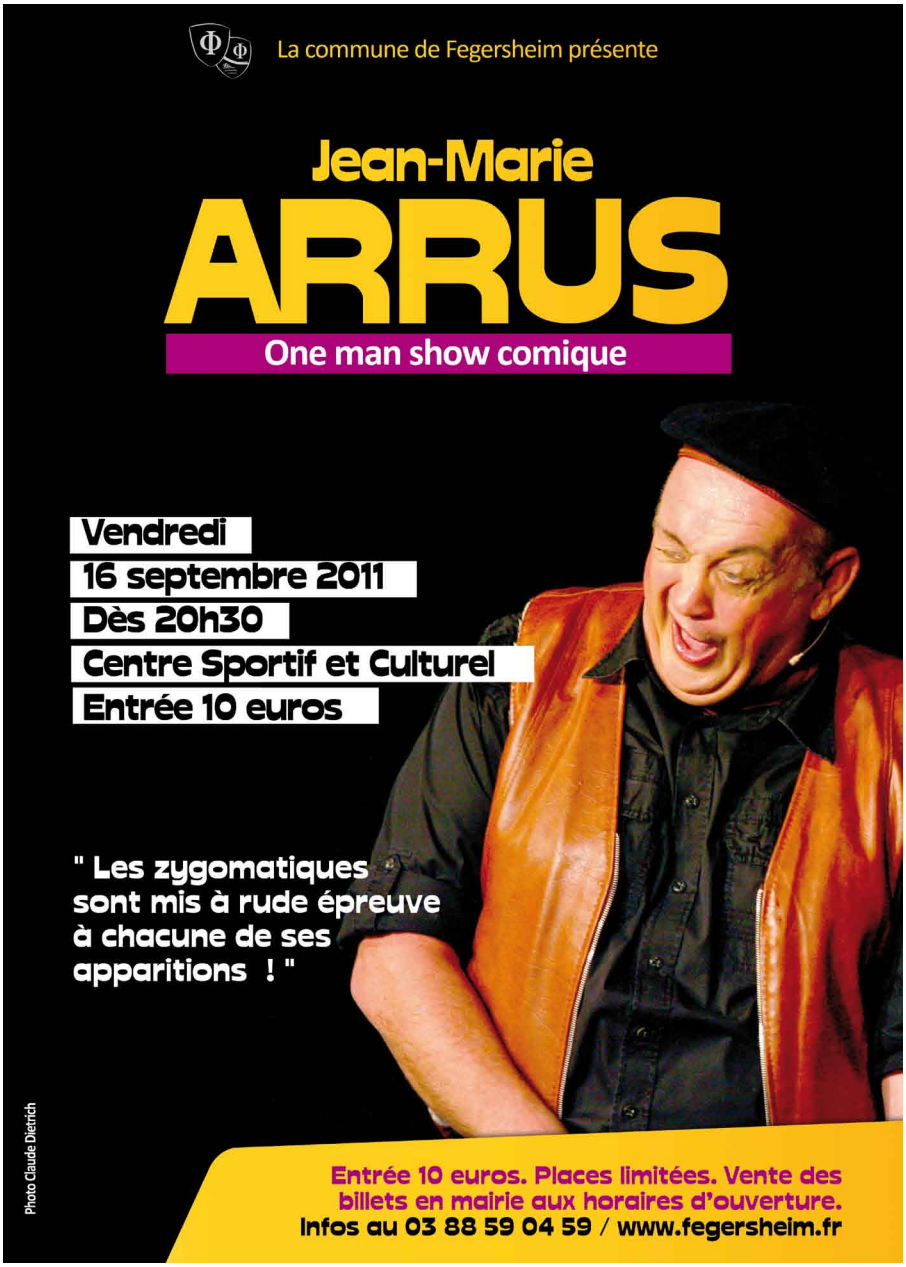
La commune de Fegersheim présente
Jean-Marie
ARRUS
One man show comique
Vendredi
16 septembre 2011
Dès 20h30
Centre Sportif et Culturel
Entrée 10 euros
" Les zygomatiques sont mis à rude épreuve à chacune de ses apparitions ! "
Photo Claude Dietrich
Entrée 10 euros. Places limitées. Vente des billets en mairie aux horaires d'ouverture.
Infos au 03 88 59 04 59 / www.fegersheim.fr

Préparez-vous à rire de bon coeur !

Après avoir accueilli deux années de suite la célèbre Marlyse Riegenstiehl, la commune vous a concocté, pour cette rentrée 2011, une soirée de rires et de détente avec la venue du Vosgien Jean-Marie ARRUS.

Jean-Marie joue avec le verbe comme il joue de son physique tout en rondeur. Tout le monde en prend pour son grade sans agressivité ni méchanceté gratuite… Personne n'est épargné. La politique nationale mais aussi locale, et ses personnages Ida et Berry nous emmènent dans la relation tumultueuse d'un vieux couple, bien de chez nous. La Commère et le Râleur nous rappellent à tous, soit un voisin, voire même un un membre de notre famille… et la réalité, aussi caricaturale soit-elle, dépasse même quelquefois la fiction. Soyez prêts à rire de bon coeur, car les zygomatiques sont mis à rude épreuve à chacune de ses apparitions !

Jean-Marie ARRUS.One Man Show.
16 septembre 2011, 20h30.
Entrée 10 euros. Tarif unique.
Places limitées.

Vente des billets en mairie aux horaires d'ouverture.
Infos au 03 88 59 04 59 ou sur www.fegersheim.fr

Le Baeckeoffe : tout juste 25 ans !

La traditionnelle soirée du Baeckeoffe est de retour pour fêter sa 25ème édition !

25ème édition !
BAECKEOFFE
FEGERSHEIM
15 OCTOBRE 2011 / 19H
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
REPAS SPECTACLE 25 EUROS
2 SALLES / 2 AMBIANCES !
DJ ANTON
GUY ET ROBERT FRIESS (salle B)
SANTA ROSA (salle A)
RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE !
vente des places au 03 88 68 51 49

Si le concept reste inchangé, la fête promet d'être au rendez-vous le 15 octobre prochain au Centre Sportif et Culturel de la commune !

« Nous souhaitons que cette 25ème édition reste dans les mémoires ! Pour l'occasion, en plus des célèbres orchestres locaux « Guy et Robert Friess » et « Santa Rosa », nous avons invité le renommé «DJ Anton», qui sera accompagné de la chanteuse « Antonia » et de 2 danseuses ! » présente Adrien Gasser, 1er adjoint, en charge du Baeckeoffe, notamment. « Nous continuons la soirée sur 2 salles pour offrir au public deux ambiances distinctes. Ainsi tout le monde y trouve son compte. »

« Les réservations ont débuté fortement cette année, je ne peux donc que conseiller aux personnes interessées de ne pas attendre le dernier moment pour réserver leurs places! »

25 ans du BAECKEOFFE !
Samedi 15 octobre, dès 19h.
Centre Sportif et Culturel.

Avec les orchestres Guy et Robert Friess / Santa Rosa // DJ ANTON

Repas + spectacle : 24 €
Places au 03 88 68 51 49.

Découvrir le patrimoine local

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et les paroisses Saint-Maurice et Saint-Amand vous invitent à découvrir les églises de notre localité ainsi que son passé juif, dimanche 18 septembre.

Visite commentée du cimetière israélite de Fegersheim RD 1083 en face de Lilly-France. Il date de 1813. Il est un témoin de certains rites et de l'évolution du style des monuments funéraires de la communauté israélite depuis le début du 19ème siècle. Les tombes (plus de 900) sont orientées par secteur ; ce cas est presque unique en Europe.
Dimanche à 14 h 30. Rendez vous sur place

Visite de l'ancien quartier juif de Fegersheim.
Un quartier du vieux village de Fegersheim était majoritairement habité par la forte communauté juive à partir de la fin du 17ème siècle. Il reste des vestiges de la synagogue, l'ancienne école juive et des inscriptions en hébreu sur trois poteaux corniers.
Dimanche à 16 h : visite guidée, départ devant la mairie

Eglise St Maurice du XVIIIème siècle (ISMH) de Fegersheim. Harmonieuse façade de 1768 avec un pignon à volutes, riche mobilier baroque.
Dimanche à 17 h 30 : visite guidée (durée 1 h)

Eglise St Amand d' Ohnheim
Construite de 1858 à 1866 par les habitants eux-mêmes malgré l'opposition des autorités religieuses ! Elle possède un remarquable tabernacle (MH) de la fin du XVIIème siècle en bois et doré à la feuille et, dans les boiseries du chœur, de très beaux panneaux sculptés (hauts reliefs) du XIX ème siècle représentant des scènes religieuses (un éclairage approprié vient d'être mis en place).
Dimanche de 14 à 17 h, accueil, visite libre. A 16h30 : visite guidée de l'église

Chapelle et Fontaine St Ulrich
Ancien lieu de pèlerinage possédant une source dont l'eau était bénéfique aux malvoyants.
Chapelle remaniée et agrandie au XIX ème siècle, le portail est surmonté d'un intéressant décor sculpté. La fontaine est datée de 1631.
Dimanche de 14 à 17 h, visite libre

Plus d'informations au 03 88 59 06 53

ÉTAT-CIVIL

Naissances

MARTIN Lyse	28 mai 2011	18b, rue du Dr Albert Schweitzer
MOULIN Samuel	03 juin 2011	8 rue des Iris
LUNG Joan	05 juin 2011	122b rue de Lyon
REMETTER Paul	08 juin 2011	2 rue de Cressier
DEBES Noémie	10 juin 2011	4 rue Louis Pasteur
GORGAN Shivani	10 juin 2011	18 rue Camille Claudel
SPRAUEL Tom	14 juin 2011	126 rue du Gal de Gaulle
KRONENBERGER Mattéo	17 juin 2011	32 rue de la Liberté
PAFFENHOFF Alix	20 juin 2011	6 rue Louis Pasteur
AKYILDIZ Devran	21 juin 2011	3 rue Vincent Van Gogh
CARION SIAT Loris	22 juin 2011	122a rue de Lyon
KRIMM Sylvain	25 juin 2011	12 rue Paul Gauguin
ISOREZ Marius	09 juillet 2011	1 impasse des Rosiers
BITTLER Sarah	09 juillet 2011	10 rue de l'Andlau
ESPOSITO Gabriel	15 juillet 2011	7 rue de Lausanne
BARBER Maëlys	23 juillet 2011	23 rue des Platanes
BORDENAVE Gabin	26 juillet 2011	78 rue du Gal de Gaulle
HAGENSTEIN Alexis	03 août 2011	88 rue du Gal de Gaulle
LEPOLD MAILFERT Kylian	20 août 2011	18 rue du Dr Albert Schweitzer
SCHNEIDER Théa	28 août 2011	4 rue du Dr Albert Schweitzer
SCHNEIDER Alexis	29 août 2011	20a rue Salvador Dali

Décès

ANTZ Vve RIEGEL	Marthe	07 avril 2011	97 ans	21, rue du Bourg
LEBLANC	Hubert	26 mai 2011	77 ans	2a, rue de l'Amiral Dumont d'Urville
RIEGEL	Marthe	07 juin 2011	97 ans	MDR « Le Gentil'Home »
RIGAL-DUVERNOY	Georges	07 juin 2011	70 ans	1, rue de la Vieille Ill
HUBER	Christian	17 juin 2011	45 ans	1, rue de la Verdure
ARNOLD, veuve STRASBACH	Josette	22 juin 2011	87 ans	21, rue du Bourg
GAHSNER	Yvonne	29 mai 2011	78 ans	3, rue de l'Arc-en-Ciel
DIDIER	Patrick	9 juin 2011	64 ans	22, rue des Tulipes
SCHILDKNECHT, épouse WILL	Alphonsine	30 juin 2011	66 ans	17, rue du Mal De Lattre de Tassigny
MULLER	Gilbert	15 juillet 2011	74 ans	36 rue des Tulipes
MUNGENAST, veuve MULLER	Sophie	16 juillet 2011	85 ans	4, impasse des Rosiers
AIME	Jacques	24 juillet 2011	75 ans	138, route de Lyon
CHATAIGNIER veuve BEAUME	Madeleine	04 août 2011	96 ans	21, rue du Bourg
KINTZ	René	06 août 2011	89 ans	21, rue du Bourg
SCHAAL vve RIEFFEL	Marie-Thérèse	14 août 2011	84 ans	69, route de Lyon

Mariages

11 juin 2011	BARBER Stéphane Grégory & CAUCHOIS Stéfanie
11 juin 2011	ULUSOY Usuf & REJIBA Mouna
17 juin 2011	DREYER Sébastien & HELFER Anne
18 juin 2011	PIERAU Michel Ernest & BUTHOD Pascale
18 juin 2011	MEHL Stéphane & LOUTSCH Emmanuelle
25 juin 2011	WOEFFLER Eric & HATT Fabienne
25 juin 2011	SCHAAF Julien & SÉPET Séverine
25 juin 2011	WISS Robert & DEMARET Catherine
25 juin 2011	LEVY David & GASSER Aurélie
2 juillet 2011	BASTIAN Emmanuel & NEUMULLER Adeline
2 juillet 2011	LORRETTE Franck & MINCK Stéphanie
9 juillet 2011	JACOB Jean-Marie & RASPILLER Lysiane
22 juillet 2011	CALIGARIS Pierre & KHVOSTOVA Olga
30 juillet 2011	ZIMMERMANN Jean-Louis & VERNET Amandine
12 août 2011	CONSTANTY André Blaise & EYERMANN Sabine
27 août 2011	GOEPFERT Grégory & LEFEVRE Audrey
27 août 2011	GASSER Lionel & ENée Elodie

Grands anniversaires / Anniversaires de mariage

03/06	Mme Joséphine FELTZ	1 rue de l'Eglise	80 ans
07/06	Mme Jeanne WITTMANN	MDR « Le Gentil'Home »	91 ans
09/06	Mme Emilie MEYER	2 rue de la Libération	80 ans
09/06	M. et Mme Robert OERTEL	27 rue de l'Amiral Courbet	Noces d'Or
11/06	M. et Mme François TROESTLER	4, rue du Mal des Logis Gill	Noces de Diamant
16/06	M. Charles GROLL	2 rue de l'Arc en Ciel	80 ans
16/06	M. Pierre DESTRAY	MDR « Le Gentil'Home »	92 ans
17/06	M. et Mme Lucien GRAF	4, rue des Iris	Noces d'Or
22/06	Mme Irène FREYD	12 rue du Mal des Logis Gill	92 ans
27/06	M. Henri FURHMANN	56 rue du Gal de Gaulle	80 ans
29/06	Mme Paula FERREIRA	MDR Bois Fleuri Robertsau	97 ans
30/06	M. Henri GOEPP	13 rue Amiral Dumont d'Urville	80 ans
01/07	M. Antoine MESSMER	40, rue du Gal de Gaulle	91 ans
14/07	Mme Germaine MESSMER	MDR « Le Gentil'Home »	90 ans
18/07	M. Albert COELSCH	5 rue de l'Avenir	80 ans
05/07	Mme Anne HELTER	108 rue de Lyon	85 ans
30/07	Mme Marguerite KERN	MDR « Le Gentil'Home »	99 ans
31/07	Mme Frieda VOGLER	MDR « Le Gentil'Home »	90 ans
01/08	Mme Adèle HOTZWEILER	58 rue du Gal de Gaulle	80 ans
04/08	Melle Michèle REIN	7 rue de l'Avenir	80 ans
11/08	M. et Mme Bernard HIRN	9 rue Oberwiller	Noces d'Or
13/08	M. Gérard GRASSER	15 rue du Donon	85 ans
20/08	Mme Marie HAMM	16 rue de la Liberté	80 ans
23/08	M. Raymond WEBER	14 rue du Muguet	85 ans
24/08	Mme M-Thérèse ZAEGEL	8 rue de l'Ill	80 ans
24/08	M. et Mme Charles GROLL	2 rue de l'Arc en Ciel	Noces de diamant
26/08	M. François MATT	142 rue de Lyon	85 ans

M. François MATT

M. Raymond WEBER

Melle Michèle REIN

M. Gérard GRASSER

Mme Marie HAMM

Mme Emilie MEYER

M. Albert COELSCH

M. et Mme Bernard HIRN

Parrainages civils

18/06/2011	ESCHBACH Tilla	1 impasse des Cygnes
18/06/2011	ESCHBACH Lubin	1 impasse des Cygnes
13/08/2011	HISTEL Robin	29 rue des Tulipes

Vos prochaines manifestations dans l'agenda : y.adnot@fegersheim.fr

Sept. 2011

Spectacle comique

La commune vous donne rendez-vous le vendredi 16 septembre prochain pour une soirée dédiée au rire. **Jean-Marie ARRUS** joue avec le verbe comme il joue de son physique tout en rondeur. Tout le monde en prend pour son grade sans agressivité ni méchanceté gratuite !!
16 septembre 2011, 20h30.
Entrée 10 euros. Tarif unique. Places limitées. Vente des billets en mairie aux horaires d'ouverture. Infos au 03 88 59 04 59 ou sur www.fegersheim.fr

Portes Ouvertes

L'école de musique vous invite, le samedi 17 septembre prochain, de 9h à 12h, à venir découvrir les locaux, les professeurs et vous essayer aux instruments et disciplines. Pour des raisons d'organisation, et afin de garantir un créneau d'essai à tous, il est demandé de vous inscrire au préalable. Informations complémentaires et inscriptions au 03 88 64 17 67 ou par courriel adressé à : secretariat.emmd@orange.fr

SIG / Francfort

Dimanche 18 septembre à 17h, au Centre Sportif et Culturel. Entrée : 5€ / Places limitées.
Petite restauration sur place.
Informations et réservation des places au 03 88 64 06 75 ou au 06 03 04 13 42. Vente de billets avec ouverture de la salle 2 heures avant le début du match. Toutes les infos en pages 13.

Journée du patrimoine

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et les paroisses Saint-Maurice et Saint-Amand vous invitent à découvrir les églises de notre localité ainsi que son passé juif, **le dimanche 18 septembre prochain.** Découvrez le programme complet en page 21. Plus d'informations au 03 88 59 06 53.

Bourse aux vêtements

L'AFF vous invite à une bourse aux vêtements «hiver» + puériculture + articles de sport, le samedi 24 septembre prochain. Vente de 9h30 à 14h. Entrée libre. Dépôt uniquement le vendredi 23 septembre à partir de 18 h.

Récital Théâtral

La commune a le plaisir de vous présenter, le vendredi 30 septembre prochain, un récital théâtral intitulé «So Dandy». Au programme, un mélange des genres, liant piano, voix et jeux d'acteurs, sur le thème du dandysme.
Vendredi 30 septembre 2011. 20h.
Caveau «Au Soleil d'Or» / Entrée libre. Places limitées. Réservation fortement conseillée au 03 88 59 04 59 ou par courriel adressé à y.adnot@fegersheim.fr

Oct. 2011

Fête d'automne

Les arboriculteurs d'Ohnheim, en partenariat avec le groupement EPFOR, vous convient à la **«Fête d'automne » (exposition) qui se déroulera le dimanche 2 octobre au Centre Sportif et Culturel**. Ouvert à tous de 10h à 20h.Entrée gratuite. Possibilité de restauration sur place le midi et le soir.

Stammtisch

Rendez-vous exceptionnellement au caveau «Au Soleil d'Or» pour le Stammtisch du mois d'octobre. **Mercredi 5 octobre, au Caveau «Au Soleil d'Or», pour un Stammtisch présenté par M. Bertrand RIETSCH**, membre de la société d'histoire des 4 cantons. Il abordera le thème de l'histoire sur les bistrots et estaminets de Fegersheim-Ohnheim. De 15h à 17h. Entrée libre. Infos au 03 88 59 04 59.

Baeckeoffe

Enorme soirée de fête en perspective pour les 25 ans du Baeckeoffe ! **Rendez-vous le samedi 15 octobre, dès 19h. Centre Sportif et Culturel.** Avec les orchestres Guy et Robert Friess / Santa Rosa // DJ ANTON. Repas + spectacle : 25 €
Places au 03 88 68 51 49.

Conférence Tomi Ungerer

Dans le cadre de l'année de Tomi Ungerer, la bibliothèque vous propose une soirée conférence **le mardi 18 octobre, dès 20h, au caveau «Au Soleil d'Or»**. La conférence sera assurée par Mme Thérèse Willer. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Plus d'infos au 03 88 64 35 05. Plus d'infos en page 14.

Soirée Country

Organisée par les «Texas Butterfly», **le 29 octobre 2011 à partir de 19h30 au Centre Sportif et Culturel**. Animée par l'orchestre KENTUCKY. 150 m² de piste de danse ! Petite restauration sur place
Entrée 10 euros sur réservation ou 11 euros le soir même. Gratuit pour les moins de 12 ans.
Réservation à renvoyer avant le 23 octobre accompagnée du règlement (chèque à l'ordre des Texas Butterfly à : Joëlle LOPEZ 15A rue Emile Belin 67100 Strasbourg / Tél. 06 08 94 44 08 / Les réservations ne seront prises en compte qu'après réception du paiement.
Plus d'infos : www.texasbutterflydancers.com

A venir...

Conférence «Réseaux sociaux»

La commune vous donne rendez-vous l**e 18 novembre** pour une conférence dédiée aux réseaux sociaux. Comment fonctionnent -ils ? Quels sont les risques et dérives ? Comment les utiliser sans danger ? Une conférence animée par un gendarme spécialisé dans la lutte contre la cybercriminalité. **20h. Caveau «Au Soleil d'Or».** Entrée libre. Ouvert à tous. Plus d'infos au 03 88 59 04 59.